

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1031

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

934 791 831 RCS Saint-Nazaire.

3MB.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 194, avenue de Lattre de Tassigny, 44500 La Baule-Escoublac.

Origine du fonds : Achat et création au prix stipulé de 440000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Toutes activités de restauration de type traditionnelle sur place et à emporter, de brasserie, café, salon de thé et toutes activités annexes sur place et à emporter. La vente au détail de vins et alcools, cafés, thés, chocolats ou épicerie fine, articles et cadeaux pour la table et autres produits annexes. L'organisation de tous types d'évènements culturels, de banquets, cocktails, séminaires et réceptions..

Enseigne : Bar "Le 16 Art".

Adresse : 194, avenue de Lattre de Tassigny, 44500 La Baule-Escoublac.

Précédent propriétaire : 841 893 217 RCS Saint-Nazaire. **BELART.**

A dater du : 30 octobre 2024.

Date d'effet : 12 novembre 2024.

Date de commencement d'activité : 12 novembre 2024.

Publication légale : InformateurJudiciaire.fr du 27 novembre 2024.

Oppositions : Me Philippe Tabourdeau-Carpentier 20 avenue Jean de Neyman Résidence Avant Scène 44500 La Baule-Escoublac pour la validité..

Commentaires : Suivant acte authentique reçu par ME TABOURDEAU CARPENTIER, Notaire à LA BAULE (44) en date du 12/11/2024, cession d'un fonds de commerce de bar, dégustation de fruits de mer, restauration. Siège social ancien propriétaire : 194 Avenue de Lattre de Tassigny 44500 La Baule-Escoublac. Siège social nouveau propriétaire : 194 Avenue de Lattre de Tassigny 44500 La Baule-Escoublac. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du Code de Commerce..